

[Text]

companies like IBM and Xerox. Some Canadians have been opposed to our views: one of them was Ian Sharp, of I.P. Sharp & Co., just sold to Reuters; another was Joe Paradis, of Dataline, Inc., just sold to a United States company.

There are also those who say that there is nothing we can do about it. That is not so. There are many constructive actions that simply involve those who enjoy the benefit of doing business in Canada making the same contribution to our economy as indigenous companies make.

What follows is a history of the events that should raise your concerns about the interest in Canada in this subject. In September 1978 a conference was held in Montreal, and at this conference Peter Robinson of the Department of Communications revealed the results of investigations carried out by his department. They indicated imports of \$300 million to \$350 million in information processing and the possibility of that going to \$1.5 billion by 1985.

In terms of data processing jobs, 8% of some 350 firms that were surveyed obtained their processing outside Canada. This represented 7,500 jobs and it was expected that those data processing jobs alone would rise to 23,000 by 1985.

• 1005

Jim Grant, who was a vice-president of the Royal Bank at that time, made the following comments:

I believe it truly is an economic issue in Canada, and there has been a fair bit of talk about the potential job loss in the computer communications industry. That is just the tip of the iceberg of the potential economic impact on Canada.

The control of the actual process, manufacturing of the widgets if you wish, could very well remain local, but the higher type of job opportunities, the challenges, could be carried out at a remote distance.

And he went on to say:

It is mandatory to protect national and individual interests, both economic and social, by retaining business functions in this country.

In March 1979, the Consultative Committee on the Implications of Telecommunications for Canadian Sovereignty, referred to as the Clyne commission—a copy of a portion of that is attached—made its report. A key section for our purposes was recommendation number 24, which said, among other things:

[Translation]

Cependant, nous signalons, dans le document numéro 2, que la plupart de nos détracteurs sont des entreprises comme IBM et Xérox. Parmi les Canadiens qui sont d'un avis contraire au nôtre, mentionnons Ian Sharp de I.P. Sharp & Co., qui vient juste d'être vendu à Reuters; et Joe Paradis, de Dataline Inc., qui vient d'être acheté par une entreprise américaine.

D'autres prétendent que l'on ne peut rien y faire. Nous ne sommes pas de cet avis. On peut y remédier grâce à de nombreuses actions constructives faisant tout simplement appel aux entreprises qui sont satisfaites de faire affaire au Canada et de contribuer à notre économie de la même manière que les entreprises canadiennes.

Voici une chronologie des événements qui devraient susciter chez-vous certaines inquiétudes quant à l'intérêt du Canada à ce sujet. Au mois de septembre 1978 a eu lieu, à Montréal, une conférence au cours de laquelle Peter Robinson, du ministère des Communications avait fait état des résultats de certaines enquêtes effectuées par son ministère. Ces enquêtes ont révélé que les importations de données informatiques atteignaient 300 à 350 millions de dollars et que ce volume atteindrait peut-être 1,5 milliard de dollars d'ici 1985.

Pour ce qui est des emplois de traitement des données, 8 p. 100 des 350 firmes enquêtées faisaient effectuer le traitement des données à l'extérieur du Canada. Cela représentait 7,500 emplois et le ministère prévoyait que ces emplois de traitement des données atteindraient à eux seuls le chiffre de 23,000 d'ici 1985.

Jim Grant, qui était à l'époque vice-président de la Banque royale, avait présenté les commentaires suivants:

Je suis convaincu qu'il s'agit là d'un problème économique au Canada et on a d'ailleurs assez souvent évoqué le risque de disparition de certains emplois dans l'industrie des communications informatiques. Mais ce n'est là que le sommet de l'iceberg pour ce qui est des conséquences économiques qui menacent le Canada.

Les opérations elles-mêmes, c'est-à-dire les aspects techniques, si vous voulez, pourraient continuer de se faire sur place, mais ceux qui voudront avoir accès à des emplois de niveau supérieur et à des défis professionnels, devront se déplacer.

Ensuite, il a ajouté ceci:

Il est indispensable de protéger les intérêts nationaux et individuels, tant sur le plan économique que sur le plan social, en conservant au pays les fonctions commerciales.

Au mois de mars 1979, le Comité consultatif des télécommunications et de la souveraineté canadienne, connu sous le nom de Commission Clyne a publié son rapport dont un extrait est présenté en annexe. La partie qui nous intéresse est la recommandation numéro 24 qui, entre autres choses, précisait que: